



---

## Invitation presse

---

Grenoble, le 4 juillet 2013

### **Signature de trois conventions « Emplois d'avenir » entre l'Etat et la Mairie de Vézeronce-Curtin**

**Vendredi 5 juillet à 16h00 en Mairie de Vézeronce-Curtin**

Le dispositif des emplois d'avenir s'adresse aux jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés).

Ces contrats à durée déterminée de 1 à 3 ans, ou indéterminée à temps plein (sauf exception), offrent une formation pour apprendre un métier. Le salarié bénéficie également d'un suivi personnalisé professionnel avant, pendant et après.

La mairie de Vézeronce-Curtin souhaite ainsi contribuer à l'emploi, en signant avec Monsieur le Préfet de l'Isère trois nouveaux emplois d'avenir, le 5 juillet prochain.

#### **En présence de :**

- Maurice BELANTAN, Maire de Vézeronce-Curtin
- Monsieur Bernard COTTAZ, Président de la mission locale Nord-Isère
- Monsieur Olivier BONNARD, Président de la Communauté de Communes du Pays des Couleurs
- Monsieur Christian RIVAL, Conseiller général, Maire de Morestel
- Monsieur Richard SAMUEL, Préfet de l'Isère

**Contacts presse :**

Préfecture de l'Isère : 04 76 60 48 07 / 06 83 84 94 23